

Chef de quart de passerelle

RNCP31985 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	311u
Formacode(s)	42802, 31872
Code(s) ROME	N3101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600046

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
École navale	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans la Marine nationale, le chef de quart de passerelle assure la permanence du commandement du navire.

Pendant son quart, il est responsable de la navigation, de la sécurité nautique, des manœuvres et de l'organisation générale de la passerelle du navire. En dehors des quarts, il assure des fonctions d'encadrement du personnel et des fonctions relatives au maintien en condition opérationnelle du bâtiment.

Le chef de quart de passerelle occupe les fonctions :

- d'officier de permanence du commandement,
- d'officier chef de quart,
- de responsable de l'organisation de la passerelle,
- de directeur d'intervention et d'officier sécurité d'un service,
- de chef d'équipe d'aire de manœuvre.

Cet emploi implique un éloignement du domicile, dont la durée va de plusieurs jours à plusieurs mois. L'activité s'exerce de jour comme de nuit et potentiellement les week-ends et les jours fériés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire de la certification est capable de :

- Conduire la navigation à bord des navires sans limitation de tonnage, de puissance et de distance,
- Effectuer les calculs liés à la navigation astronomique,
- Anticiper la conduite nautique,
- Etablir, avec les différents acteurs du monde maritime et en langue maritime internationale les communications liées à la conduite nautique,

- Assurer la navigation dans les règles et dispositifs relatifs au droit international de la mer,
- Garantir la navigation du navire en appliquant la réglementation du droit maritime,
- Garantir la sécurité du navire lors de la navigation,
- Appliquer les dispositions de sécurité nautique,
- Identifier les données météorologiques pouvant impacter la conduite nautique,
- Garantir la sécurité du navire lors de la navigation,
- Garantir la sécurité du navire lors des manœuvres particulières,
- Exploiter en toutes zones les systèmes radioélectriques dans le cadre du Système Mondial de Détresse et de Sécurité en Mer,
- Participer à la mission de sûreté à bord des navires à la mer comme à quai,
- Contribuer à la conduite des opérations d'un navire intégré dans une force navale,
- Assurer le fonctionnement opérationnel de la passerelle,
- Superviser l'équipe de passerelle en s'assurant de son niveau opérationnel,
- Contribuer à la sauvegarde de l'équipage,
- Diriger ou participer, à la mer comme à quai, à la lutte contre les sinistres avec ou sans assistance extérieure.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Dans les armées, le chef de quart de passerelle exerce son activité, en qualité de personnel militaire, à bord des navires de la Marine nationale ou au sein d'unités à terre.

Dans le secteur civil, l'emploi s'exerce dans le secteur de la navigation, soit auprès de la Marine marchande, soit auprès d'entreprises privées : sociétés d'armateurs ou compagnies maritimes de loisirs et de croisières.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chef de quart de passerelle
- Officier de port adjoint
- Marin de commerce
- Formateur dans le domaine maritime

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'exercice de la profession de chef de quart de passerelle est soumis au respect des normes « navigation » de la convention « Standard of Training, Certification and Watchkeeping (STCW) » de l'organisation maritime internationale.

L'aptitude médicale à l'emploi est exigée pour exercer cette activité, par référence aux instructions de la Marine nationale relative à l'aptitude médicale.

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère des armées pour exercer cet emploi.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	598
Jugés difficiles à recruter	67 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un président : le commandant de l'école ou son représentant

Assisté de 5 membres :

- le directeur de l'enseignement ou son représentant ;
- le chef du département ;
- le responsable de la formation ;
- l'instructeur principal du cours ;
- le responsable « matières » concerné

COMPOSITION DU JURY — VAE

Un président : le commandant de l'école ou son représentant

Assisté de 4 membres :

- un représentant « employeur » ;
- un titulaire de la certification ;
- le responsable de la formation ;
- un instructeur.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement

21/12/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP26775

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40473

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.marinerecrute.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31985/>